



Ville de
Sierentz
infos



Anniversaires

- 90 ans Mathilde Schmidlin née Klein le 11 décembre
 89 ans Irma Ginther née Dischler le 28 décembre
 86 ans Antoinette Schueller née Dangelser le 09 décembre
 86 ans André Schueller le 23 décembre
 85 ans Jeanne Haaby née Buhl le 06 décembre
 82 ans Monique Kwast née Kannengieser le 29 décembre
 82 ans Fernand Tschupp le 20 décembre
 81 ans Marie Bernadette Kohler née Frey le 23 décembre
 80 ans Robert Luquet le 28 décembre

Naissances

- Mélinda 17/09/2015 fille de Adrien Freymann et Katia Asmus
 Liam et Naël 24/09/2015 fils de Benjamin Zahm et Johana Ziegler
 Manon 03/10/2015 fille de Benoît Garitte et Evelyne Sneessens
 Emily 14/10/2015 fille de Karl Holden et Nolwen Olivier
 Devinder 14/10/2015 fils de Mohanjit Panesar et Oranuch Makkamon
 Cataleya 19/10/2015 fille de Jose Cedeno Rijo et Alexandra Celli

Décès

- 02/10/2015 Gilbert Grossheitsch à l'âge de 79 ans
 06/10/2015 Fernand Wespieser à l'âge de 95 ans
 11/10/2015 Marcel Ginther à l'âge de 82 ans
 12/10/2015 Marie Meyer née Ehret à l'âge de 95 ans
 19/10/2015 Philippe Fonné à l'âge de 50 ans

Mariage

24/10/2015 Cédric Kuhn avec Valérie Bitsch

Les grands Anniversaires

Au cours du mois de septembre, nous avons célébré les 95 printemps de Karoline Schmid née Gasser

Encore merci
pour son accueil très chaleureux !



A la une

11 novembre 2015

Rendez-vous est donné à toute la population pour la cérémonie au Monument aux Morts à l'occasion de la Fête de l'Armistice à 11 h 15 sur la place de la Mairie.

Programme :

11 h 10 : Rassemblement des Sociétés
Place Dreyfus

11 h 15 : Cérémonie au Monument aux Morts



Carnet	A la une	Jumelage	Conseil municipal	Infos pratiques	Associations Loisirs	Economie	Prévention	Enfance Jeunesse	Vie scolaire	Manifestations
p. 2	p. 2	p. 3	p. 4	p. 5	p. 6	p. 7	p. 8	p. 9	p. 10	p. 11

Jumelage

Dzień dobry Kostomłoty*

Une délégation polonaise composée de représentants de la commune jumelée de Kostomłoty a séjourné à Sierentz les 2, 3 et 4 octobre derniers. La vingtaine de personnes présente, parmi laquelle Monsieur le Maire de Kostomłoty, Stanisław Wicha, le président de la communauté de communes, Mariusz Żałobniak, des conseillers, des directeurs d'écoles et de collège, ont découvert pour la première fois Sierentz car, suite aux élections municipales de novembre 2014, le Conseil a été renouvelé dans sa quasi-totalité.

Le séjour a débuté par la visite du périscolaire et de la médiathèque inter-communale, puis par l'école primaire et le collège. Ces visites ont été l'occasion de nombreux échanges concernant le mode de gestion de ces structures. Il est à noter qu'en Pologne ces établissements sont gérés par la communauté de communes, autant pour la construction et l'entretien des bâtiments que pour le recrutement du personnel.

La réception qui s'est tenue en Mairie a été l'occasion pour nos deux communes de renouveler leurs

vœux d'échanges et de coopération. Le maire de Kostomłoty a exprimé le souhait de voir ce jumelage perdurer et se renforcer. Il a annoncé officiellement la reconduite de l'échange de jeunes en été et a invité ceux-ci à venir en Pologne au début du mois de juillet. Monsieur le Maire a également convié une délégation sierentzoise à se rendre en Pologne à l'occasion de la Fête des moissons qui se déroulera à la fin du mois d'août.

Le séjour s'est poursuivi par la découverte des atouts de notre région, avec notamment la visite de l'Ecomusée, de la Cité de l'Automobile et de la ville de Colmar.

La délégation est repartie dimanche matin, la tête et les bagages chargés de souvenirs, et bien convaincue de l'intérêt de la poursuite de cet échange.

*Bonjour Kostomłoty



En direct du Conseil Municipal

Séance du 12 octobre 2015

Adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'adhésion au Syndicat de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim, avec effet au 1^{er} janvier 2016.

Affaires foncières

- **Incorporation/déclassement de parcelles du domaine public et déclassement de chemins ruraux.** Suite à enquête publique en Mairie de Sierentz du 9 au 24 septembre 2015, et après avis favorable du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal a approuvé :

- l'incorporation dans le domaine public des parcelles composant l'impasse Pierre Wirth,
- le déclassement d'une portion du chemin rural dit « Tafelweg » et de son antenne, dans le périmètre du lotissement, en vue de leur aliénation,
- le déclassement d'une portion du chemin rural dit « Steinaeckerweg » en vue de son aliénation,
- le déclassement d'une parcelle du domaine public de la rue de la Tuilerie, jouxtant la parcelle section 6 n° 387, en vue de son aliénation.

- **Cession de terrains**

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement « L'Envol des Hirondelles », le Conseil Municipal a approuvé la cession de parcelles communales comprises dans le périmètre de l'opération, au profit de la Société Foncière Hugues Aurèle.

En contrepartie de cette cession, la Commune récupère une parcelle de 27,36 ares, ainsi que le paiement d'une soulte de 64 000 €.

Ilôt HAAS – Projet global d'aménagement

Le Projet Global d'Aménagement (PGA) de la Région Alsace permet aux Communes et Intercommunalités de bénéficier d'une aide aux études préalables et d'une aide aux travaux pour des projets qui s'inscrivent dans une démarche globale de regroupement d'équipements publics et de rationalisation de l'espace.

A ce titre, un dossier a été déposé par la Commune auprès de la Région Alsace pour les aménagements exté-

rieurs de l'ilôt HAAS avec notamment l'aménagement de parkings, d'un parvis de la future école, de circulations douces depuis la rue du Moulin, d'accès PMR et d'espaces verts formant l'amorce de l'accès au futur parc paysager. Le coût total de l'opération est estimé à 800 000 € HT. Le Conseil Municipal a approuvé le projet global d'aménagement global de l'ilôt HAAS et a sollicité le concours de la Région Alsace.

Acceptation d'indemnités de sinistre

Le Conseil Municipal a accepté les indemnités de sinistre d'un montant de 1 695,14 € au titre du solde pour le sinistre du 23 novembre 2014, d'un montant de 277 € au titre de la franchise du sinistre du 6 mai 2015 et d'un montant de 1 009 € titre du sinistre du 16 janvier 2015.

PLU

Suite à un recours d'Alsace Nature, une décision du Tribunal Administratif de Strasbourg du 29 septembre 2015 a annulé le PLU (Plan Local d'Urbanisme de Sierentz), approuvé le 8 avril 2013.

Le Conseil Municipal a pris acte de ce jugement rendu.

Cette décision, sans toutefois donner gain de cause à Alsace Nature qui souhaitait que les collines soient classées en espace naturel sensible, annule une démarche volontaire de la Commune en faveur de la préservation de l'environnement et de la limitation de l'urbanisation de ce secteur jusqu'en 2030 au minimum.

De ce fait la zone que nous voulions geler est à présent à nouveau aménageable et constructible !!!

Tout ce qui a été mis en place pour protéger les collines est tombé du fait de ce jugement.

En conséquence, les règles du précédent document d'urbanisme, à savoir le Plan d'Occupation des Sols (POS) s'appliquent à nouveau (zones constructibles, zones non constructibles, hauteur de constructions...). Elles sont consultables sur le site internet www.sierentz.fr

Le compte-rendu intégral de la séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie.



Retrouvez toutes
les manifestations sur
la page Facebook
de la Ville

Médaille de la Famille

Peuvent obtenir la Médaille de la Famille, les parents (père ou mère) qui ont élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. D'autres possibilités d'obtention sont possibles (sous conditions).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **30 novembre 2015**. Les formulaires de candidature peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Préfecture du Haut-Rhin (n° Cerfa 15319*01).

Pour tout renseignement, contacter la Mairie au 03 89 81 51 11.



Offres d'emploi

Recrutement d'agents recenseurs

Dans le cadre du recensement général de la population qui aura lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016, la **Commune de Sierentz recrute 7 agents recenseurs**. 2 postes restent à pourvoir.

Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature par courrier adressé à Monsieur le Maire de Sierentz avant le 27 novembre 2015.

Il est précisé que cette mission est rémunérée et demande d'être disponible durant la période de recensement et à l'occasion des formations organisées à cet effet.

Pour tout renseignement, contacter la Mairie de Sierentz - Mme BITTERLIN au 03 89 81 51 11.

Recrutement d'animateur(s) et d'animatrice(s)

Dans le cadre de son accueil périscolaire « Les Barbapapas », la Commune de Sierentz recherche des Animateur(s) ou Animatrice(s) :

- 1 Animateur(trice) contrat 17h/semaine
- 2 Animateurs(trices) à temps plein (remplacements de congés de maternité)

Les candidatures (CV, lettre de motivation et photo) sont à adresser à : Mairie de Sierentz, 1 place du Général de Gaulle, 68510 SIERENTZ. personnel@mairie-sierentz.fr



Calendriers

Les Sapeurs Pompiers de Sierentz passeront **dans les foyers du 12 au 22 novembre** prochains et **chez les commerçants les 20 et 21 novembre** pour proposer leur calendrier 2016.

Ils vous remercient par avance de l'accueil que vous leur réserverez.



Opération « Un paquet en plus »

Banque Alimentaire

Les vendredi 27 et samedi 28 novembre, une équipe de bénévoles sera présente, comme les années précédentes, aux portes du magasin HYPER U de Sierentz pour collecter des denrées alimentaires non périssables au profit des plus déshérités de la région.

Toutes les personnes disponibles et souhaitant donner deux heures de leur temps sont cordialement invitées à se faire connaître en téléphonant au

03 89 81 51 26 (Fernande Muller)

03 89 81 54 83 (Odile Stephan)

Merci d'avance pour votre soutien.

Connaissez-vous Sierentz ?

Par le biais de cette rubrique, vous découvrez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.

Nouvelle énigme : Le vocable d'une petite chapelle, cité au coeur de Sierentz depuis le XIIIe siècle, a donné son nom à une rue.

S'agit-il de la rue saint Wendelin, de la rue Sainte Marie ou de la rue Saint Martin ?



Bonne recherche
et rendez-vous au prochain numéro...

Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois d'octobre.

Il s'agit de la rue Etienne Bilger (1901-1980).

Petite explication...

Originaire d'une grande famille de dix enfants, Etienne Bilger est un enfant de Sierentz, où il est né le 12 avril 1901. Son père Ernest (1871-1933) est un cultivateur originaire de Kappelen et sa mère Rosalie (1877-1947) est issue d'une famille de commerçants de Sierentz, les Riedweg. La maison natale d'Etienne Bilger était l'une des plus anciennes du lieu, puisqu'elle remontait avant les sombres heures de la Guerre de Trente Ans.

Après des études secondaires au Petit Séminaire de Zillisheim, Etienne Bilger entra au Grand Séminaire de Strasbourg, pour être ordonné prêtre le 16 juillet 1926.

Il fut successivement vicaire à Buhl, à Strasbourg - Neudorf, et à Pfastatt, puis curé à Kiffis, de 1931 à 1937, à Flaxlanden, de 1937 à 1958 et enfin à Oltingue, de 1958 à 1976.

Retraité à Hirtzbach, il devait mourir à l'âge de 79 ans, le 24 juin 1980. Il fut enterré en terre natale, au cimetière de la Hochkirch.

La grande affluence lors de ses funérailles, présidées le 27 juin 1980 en l'église Saint-Martin de Sierentz par Mgr Léon Hegele, montra, s'il en était besoin, l'influence considérable de ce prêtre attaché au terroir, aux maisons paysannes, aux coutumes et usages du Sundgau, ainsi qu'aux costumes traditionnels de cette région.

Tout cela se concrétisa dans la création à Oltingue (1972) du "Musée Paysan" dont il fut "le père", et l'instauration de la célèbre "Fête de la Moisson". A son actif aussi, des restaurations, telles celle de la Chapelle Saint-Brice, entre Oltingue et Liebenschwiller, celle d'une statue de la Vierge gothique datant de 1480 trouvée dans l'ancienne église Saint-Martin, celle des Orgues Callinet.

Féru d'histoire locale, l'Abbé Bilger devint rapidement un membre actif de la Société d'Histoire Sundgavienne (Sundgauverein) fondée en 1931.

De tous côtés, son importante activité culturelle a suscité de l'intérêt et de l'admiration. Aussi, en 1975, la Fondation Goethe lui conféra le prix "Oberrheinischer KULTURPREIS". Une autre grande reconnaissance pour lui fut l'attribution du « Bretzel d'Or » à son oeuvre de Oltingue.



Etienne Bilger - 1^{ère} messe

Le Comptoir de L'écurie

Depuis plusieurs mois déjà, **une nouvelle enseigne a ouvert ses portes à Sierentz : Le Comptoir de L'écurie**. Installée au 10 rue de la République, cette charmante boutique propose tous les articles utiles à la pratique de l'équitation. Marie Pichard, lauréate du prix des jeunes entrepreneurs et cavalière émérite, sait renseigner et conseiller les novices en la matière, tout comme les plus expérimentés.



L'offre est variée : vêtements spécifiques pour adultes et enfants, produits d'entretien et couvertures pour les chevaux, accessoires... Le tout présenté dans un cadre très soigné et accueillant. Les articles sont adaptés à la saison, et se déclinent en différentes gammes de prix : il y en a pour toutes les bourses. Une carte de fidélité permet des remises aux clients fidèles, les cavaliers licenciés et professionnels en bénéficient d'office.

Marie Pichard est heureuse d'allier passion et profes-

sion. Elle apprécie les liens de convivialité qui se tissent entre cavaliers dans sa jolie boutique. Souhaitons - lui une belle continuation !

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h30-19h00

Mercredi : 9h30-12h00 / 14h30-19h00

Jeudi : 14h30-19h00

Vendredi : 9h30-12h00 / 14h30-19h00

Samedi : 9h30-12h00 / 13h30- 18h00

Solutia - Services à la personne

Au 2 rue du Maréchal Joffre, Solutia vous accueille dans ses nouveaux locaux.

Fière de son expérience dans le service à la personne, son équipe sera là pour répondre à vos besoins d'aide à domicile, tant pour le ménage, le repassage, la garde de vos enfants ou pour l'aide à un proche en situation de dépendance.

Tous seront ravis de vous en dire plus du lundi au jeudi de 08h30 à 17h30 et le vendredi de 08h30 à 17h00.

Vous pouvez également les contacter au 03 89 82 00 83 ou par e-mail à melanie.pascual@solutia-domicile.com, mais aussi sur leur site internet www.solutia-domicile.com ou leur page Facebook, Solutia Saint-Louis.

Portes ouvertes à la Pépinière d'entreprises

La Pépinière d'entreprises de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz vous ouvre ses portes le vendredi 20 novembre prochain de 14h à 19h.

A l'occasion de ces portes ouvertes, vous pourrez découvrir le fonctionnement de cette infrastructure destinée à l'hébergement et à l'accompagnement des créateurs d'entreprises ainsi que les activités des entrepreneurs hébergés. Plus de renseignements sur <http://www.pepiniere-entreprises-3f.fr/Actualite/Journee-portes-ouvertes.html>.



Manœuvre de fin d'année des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Pays de Sierentz

Afin de clôturer la saison 2015, les JSP ont réalisé leur traditionnelle manœuvre de fin d'année sur le thème de feu de véhicule à l'intérieur d'un garage communal avec recherche de victimes.

Cette manœuvre a eu lieu à Helfrantzkirch en collaboration avec le Corps local, le Corps de Sierentz et le CS de Magstatt-le-Bas, devant les élus et Chefs de Corps des différentes communes, unis dans le but de former les Sapeurs Pompiers volontaires de demain. De nombreux parents étaient également présents.

La section des JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) regroupe 12 communes pour un effectif de 35 jeunes de 12 à 16 ans. A cette occasion, les diplômes du brevet national de jeunes Sapeurs et d'équipier Prompt Secours ont été remis aux 6 JSP ayant réussi les évaluations de la saison 2014/2015.



Tu as entre 11 et 16 ans ? Tu veux devenir Sapeur-Pompier ?



Rejoindre les jeunes sapeurs pompiers, c'est :

- Découvrir le matériel incendie
- Apprendre les gestes qui sauvent
- Participer à des compétitions sportives
- Participer à des manoeuvres
- Gagner du courage
- Partager des valeurs de solidarité et de civisme
- Évoluer au sein d'une équipe
- Faire du sport

La formation est encadrée par des Sapeurs-pompiers :

- Elle se déroule les mardis de 19h à 21h
- Elle se compose de cours théoriques, pratiques et de séances de sport

À l'issue, tu peux obtenir le brevet national des jeunes sapeurs-pompiers. Ce brevet est un atout pour devenir sapeur-pompier volontaire et est particulièrement apprécié dans le monde du travail.

Tu as plus de 16 ans ?

Tu as plus de 16 ans, tu veux également participer à cette belle aventure, il y a également un cursus de formation adapté.



Tu brûles d'envie de devenir JSP ?

Pour plus de renseignements, tu peux :

- Consulter la section des JSP, le chef de corps des Sapeurs-pompiers ou la Mairie de ta commune
- Contacter l'adjudant Joël Ducourtioux au 06 16 89 69 14 – joel.ducourtioux@free.fr
- Venir nous rencontrer tous les mardis (hors congés scolaires) de 19h à 21h à la caserne de Sierentz

Alors rejoins-nous !

DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS

n°23 Edition de Sierentz



3

Le club anim'insectes

Découvrez avec ces photos quelques-unes des missions du club.

Un petit peu de verdure dans les locaux avec le club nature ! 1

Dur, dur le ponçage (ponçage), mais nous allons avoir un joli banc maintenant ! 2

Un nouvel environnement pour nos phasmes qui sont chouchoutés par nos experts. 3

Article réalisé par Lynn, Gaïane, Camille, Nathan R. et Serena



1



2

Mais qui est la nouvelle animatrice ?

Séverine répond aux questions de nos journalistes :

Quel âge as-tu ? 39 ans

Où habites-tu ? Sierentz

Pourquoi fais-tu ce métier ? Parce que j'adore jouer avec les enfants.

Es-tu prête pour cette année ? Oui, bien sûr

Aimes-tu les Barbapapas ? Oui

Aimes-tu manger au péri ? Oui

Quel est ton plat favori ? Les lasagnes

Que préfères-tu boire ? De l'eau

Quelle est ta passion ? La danse

As-tu des animaux ? Non

Si tu étais un animal, une couleur et une fleur que serais-tu ? Un chat, le violet et une orchidée

Interview réalisée par Line, Léa, Gaïane, Camille, Nathan R. et Alix

Mise en forme par Gaïane, Camille, Loïc FB et Nathan R.



Les artisans de Sierentz se mobilisent pour l'éducation au goût

Tout au long de la semaine du 12 au 16 octobre, des artisans des métiers de la bouche de Sierentz ont accueilli les enfants de l'école maternelle afin de leur faire découvrir de nouveaux goûts et de nouvelles saveurs dont ils ont le secret.

Un grand merci à eux d'avoir ouvert leurs portes et d'avoir pris du temps pour partager leur passion.

Atelier chocolat à la pâtisserie Schueller



Atelier petits pains à la boulangerie Wirth



Atelier découverte de poissons à l'Auberge St Laurent



Atelier pizza à la pizzeria O Sole Mio



Atelier fruits et légumes au marché avec Guillaume



Elections aux Conseils de Parents d'Elèves

Suite aux élections du 09 octobre dernier, les parents dont les noms suivent sont vos représentants aux conseils d'école pour l'année scolaire 2015-2016.

Voici les résultats :

46,4 % des voix pour la liste ELTERN ALSACE

53,5 % des voix pour la liste SANS ETIQUETTE

taux de participation : 75,58 %

ELTERN ALSACE (7 postes)

Titulaires : M. Perez Rafael, M. Petitjean Xavier, M. Kohler Vincent, Mme Pichard Anne-Catherine, M. Holtz Patrick, M. Balp Christian, Mme Etelain Nathalie.

Suppléants : Mme Benoît Caroline, Mme Ginther Rita, M. Rozier Dominique, Mme Kleinmann Virginie, Mme Bancken Pascale, Mme Baumann Caroline, Mme Gabriel Isabelle.

N'hésitez pas à vous adresser à eux, ils sont vos représentants auprès des enseignants lors des conseils d'école.

LISTE SANS ÉTIQUETTE (7 postes)

Titulaires : M. Schoen Vincent, Mme Troude Marie-Ange, Mme Roux Lara, M. Voegtlin Jérôme, Mme Emmenecker Caroline, Mme Loew Aurélie, Mme Hartmann Claudia.

Suppléants : M. Hertzog Laurent, Mme Vaudrion-Roehrig Alexandra, M. Heyberger Laurent, Mme Ende Adeline, Mme Guerard Martine, Mme Pearson Emmanuelle, Mme Voegtlin Virginie



Ciné Sierentz

Prochaine séance le mardi 17 novembre à 20 h
Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz



Thé dansant

La « Fleur de l'âge » vous propose un déjeuner dansant à 11 h 30 à la Salle des Fêtes de Sierentz, suivi du thé dansant habituel à 14 h.

Prix : 18 € (repas et entrée au thé dansant)

5 € (uniquement entrée au thé dansant)

Inscriptions au 03 89 81 67 38



PROCHAINE DATE :
LE 25 NOVEMBRE

Cav'Conc scène ouverte

Cela promet d'être un Cav'Conc riche en couleurs, avec une belle programmation d'artistes musicaux, comme Marc Schoeffel qui interprétera cette fois-ci ses compositions.

Eric Uthwiller du groupe « Igor et les voleur de notes » viendra avec une nouvelle formation déjà entendue au Cav'conc plein air.

On notera également le retour du percussionniste Nathaniel Schleicher accompagné par des musiciens du cru. Une chaude soirée en perspective !

Renseignements :
Juan au 03 89 81 51 11
animation@mairie-sierentz.fr
Entrée gratuite

Prochain Cav'conc :
Vendredi 27 novembre
à 20 h 30
au caveau de la
Bascule



V.M.E.H.

Les Visiteurs de Malades de Sierentz préparent leur traditionnel marché de Noël.

L'Association V.M.E.H. organisera son prochain marché de Noël mercredi, jeudi et vendredi 2, 3 et 4 décembre de 14 h 00 à 17 h 30 à l'intérieur de la maison de Retraite de Sierentz.

Cette vente sera effectuée au profit des résidents et malades de l'Hôpital de Sierentz.

L'Association proposera à la vente des décorations de Noël, bougies, couronnes et centres de tables. Venez nombreux à ce marché et merci d'avance.

Soutenez le Téléthon à Sierentz

Durant le week-end du 04 au 06 décembre, les associations locales et l'OMSAP se mobilisent pour le Téléthon :

Au marché de Saint Nicolas : Une équipe du Conseil Municipal des Enfants vous proposera des petits gadgets en tout genre. Une façon originale pour concilier une « idée cadeau » et un don à l'association. Une urne sera également présente pour accueillir vos dons.

Tournoi interrégional de skat : Samedi 05 décembre à partir de 14 h au dépôt des pompiers, organisé par le Club de Skat de Sierentz et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Inscriptions sur place. Présence d'une urne pour accueillir les dons en faveur du Téléthon.

Toutes les recettes seront intégralement reversées à l'AFM (Association Française contre la Myopathie).

Soutenez
le Téléthon
à Sierentz

Sierentz Tir Sportif

Bourse du Sierentz Tir Sportif
www.stsierentz.org

Les 14 et 15 novembre 2015 de 9h00 à 17h00
salle AGORA à Sierentz

Bourse aux:

- Vêtements Adulte / Enfant et accessoires de mode
- Jeux Electroniques
- Articles de Sport
- Jouets / Musique / Livres
- Articles de puériculture
- Décoration de Noël

- Prix de l'emplacement -
1 table et 2 chaises
€ 14.00 la journée - € 20.00 les deux jours

Renseignements et réservations :
Courriel : bourse@stsierentz.org Tel. : 06 95 108 107
Petite restauration sur place

Concert

8 novembre 2015 à 16h
Eglise St LEGER de RIXHEIM

et

15 novembre 2015 à 16h
Eglise St MARTIN de SIERENTZ

CONCERT
de CHANTS RELIGIEUX & PROFANES
CHORALE des JEUNES de SIERENTZ
Sous la direction de Françoise BAUMLIN

Plateau au profit du projet de l'Arche à Strasbourg

Théâtre Cie des 100 Textes

La Compagnie des 100 Textes présente une comédie policière où se mêle humour et suspense : L'assassin est une femme de Georges NAUDY et mise en scène par Isabelle GUERRE-SANCHEZ.

Vendredi 13, samedi 14, vendredi 20, samedi 21, vendredi 27 et samedi 28 novembre à 20h30

Dimanche 22 novembre à 15h

Un médium présente son propre assassinat par une de ses anciennes et nombreuses maîtresses, mais laquelle? Il demande à son ami inspecteur de police d'empêcher ce crime ou au pire d'identifier l'assassin.

Cinq suspects sont en lice et vont devoir faire face à l'inspecteur. La confrontation de ces ex-maîtresses et de l'épouse occasionne des répliques croustillantes et de sérieuses prises de bec.

Entrée 6 € (adulte) - 4 € (enfant)

T H E A T R E

Comédie policière de Georges NAUDY
Mise en scène par Isabelle GUERRA-SANCHEZ

L'assassin est une femme

LA COMPAGNIE DES 100 TEXTES PRESENTE

En Novembre
à la Salle des fêtes de Sierentz

Ve. 13 20h30 Sa. 14 20h30 Ve. 20 20h30 Sa. 21 20h30 Di. 22 15h Ve. 27 20h30 Sa. 28 20h30

Marche populaire

Le Football Club de Sierentz organise la 39^{ème} marche populaire internationale les Samedi 28 novembre et Dimanche 29 novembre.

Départ du Club House du Football Club à partir de 7 h 30 et jusqu'à 14 h.

Parcours de 5 km et 10 km

Repas : 10 € (1/2 poulet du grill - frites - salade) au Club-House du FC Sierentz.

Grillades sur le parcours.

Renseignements et réservations

Michel Jobst

06 18 30 92 68

hartmut.jobst@orange.fr



Marché de
Saint Nicolas

Noël à
Sierentz

4 | 5 | 6
16h³⁰ | 14h | 11h
22h | 20h³⁰ | 19h³⁰
Décembre 2015

66 Exposants Artisans / Commerçants
Concerts & Contes de Noël
Concours de Bredala
Soirée moules frites



Programmation complète sur : www.sierentz.fr

 Sierentz

 Sierentz
Commerçants & Artisans



Concours de Bredala Amateur – 2^{ème} Edition

Vous aimez confectionner des petits gâteaux de Noël ?
Vous perpétuez les recettes traditionnelles, familiales
ou vous les adaptez ?

Venez soumettre vos réalisations à un jury de professionnels composé de pâtisseries et de cuisiniers Sierentzois et remportez des chèques cadeaux !

Le concours se déroulera le **samedi 5 décembre** dans le cadre du marché de la Saint-Nicolas. Le jury désignera 3 gagnants : le Bredala de Bronze, le Bredala d'Argent et le Bredala d'Or.

L'ensemble des participants se verra offrir une boîte à biscuits éditée spécialement pour le marché de la Saint-Nicolas de Sierentz et les 3 gagnants seront récompensés par des chèques cadeaux de l'Association des Artisans Commerçants de Sierentz.

La meilleure recette du pâtissier amateur lauréat du Bredala d'Or sera publiée dans votre Sierentz Infos du mois de janvier.

Vous trouverez ci-dessous les modalités de participation et le bulletin d'inscription.



Concours de Bredala de Noël
Amateurs - 2^{ème} édition
Samedi 05 décembre 2015



Une boîte à biscuits offerte à chaque participant

Chèques cadeaux de l'Association des Artisans Commerçants offerts aux 3 gagnants



Bulletin d'inscription

Concours réservé aux amateurs (non professionnels de la pâtisserie, de la boulangerie ou de la cuisine)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Date :

Signature :

Modalités de participation

1

Inscrivez-vous avant le 30 novembre 2015 en déposant le bulletin d'inscription complété à la mairie ou en envoyant vos coordonnées complètes par mail à l'adresse suivante : concours.bredala@gmail.com

2

Confectionner chez vous un assortiment de Bredala composé de 4 variétés différentes de biscuits au libre choix du participant.

L'assortiment doit comprendre 8 Bredala de chaque variété soit 32 Bredala au total.

3

Déposer l'assortiment de Bredala le :

Samedi 05 décembre 2015 de 13h à 15h
au Caveau situé 1 rue Rogg Haas en face
de l'Eglise de Sierentz

Nous déposerons vos Bredala dans une boîte métallique anonyme.

4

Le Jury se réunira le jour même à huis clos entre 15h et 17h pour déguster les Bredala et établir le classement.

5

**Remise des prix le samedi 05 décembre 2015
au Caveau à 17h30**

AGENDA

Novembre

11	Fête de l'Armistice	page 2
14-15	Bourse - Sierentz Tir Sportif	page 12
15	Concert - Chorale des Jeunes de Sierentz	page 12
17	Cinéma	page 11
25	Déjeuner et Thé dansant	page 11
27	Cav'Conc - Scène ouverte	page 11
27-28	Collecte - Banque Alimentaire	page 2
28-29	Marche populaire - Football-club Sierentz	page 12
	Théâtre - Compagnie des 100 Textes	page 12

Décembre

02-04	Marché de Noël - V.M.E.H.	page 11
04-06	Marché de la Saint-Nicolas	page 14
05	Téléthon - Tournoi de Skat	page 11
05	Concours de Bredala de Noël Amateur	page 15
06	Concert de la Musique Municipale	page 14

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ
Tél. 03 89 81 51 11 - Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr
mairie-sierentz.fr



Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : novembre 2015.
Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr.
Impression : Foto Color Print, Habsheim - Crédits photos : Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, Stéphane Chalaye, documents remis.